



Expulsion



Vous avez reçu un avis d'expulsion, que faire?

RESSOURCES À CONTACTER

211

www.211qc.ca/

Aide à la recherche de services sociaux et communautaires dans la région métropolitaine de Montréal.

CALODI

514 505 0840 poste 8

<https://tqsoi.org/calodi-ressources/>

Découvrez vos droits en tant que locataire, la façon de gérer la situation avec le propriétaire, s'il convient de faire appel au TAL (Tribunal administratif du logement) et comment se préparer



Saviez-vous que vous n'êtes pas obligé.e de vous conformer à un avis d'expulsion?



CONTESTER L'EXPULSION



Contactez le TAL
<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/depot-d-une-demande/>



Se rendre à une audience du TAL



Le résultat est l'expulsion



Le résultat est le maintien de l'occupation du logement



Commencer la recherche d'un logement



ACCEPTER L'EXPULSION



Commencer la recherche d'un logement